

accordant la Nationalité Béninoise
à Monsieur JABER HASSAN

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N°65-17 du 23 Juin 1965 portant Code de la Nationalité Béninoise et le Décret N°272/PC/MJL du 11 Août 1965 fixant les modalités d'application du Code de la Nationalité Béninoise et les instructions du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;
- VU le Décret N°91-68 du 4 Avril 1991 portant composition du Gouvernement Provisoire ;
- VU le Décret N°91-72 du 11 Avril 1991 chargeant Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense, de l'intérim du Chef du Gouvernement ;
- VU la requête en date à COTONOU du 4 Janvier 1988, ensemble avec les pièces produites ;
- SUR proposition du Ministre de la Justice et de la Législation ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 Avril 1991

SECRET :

Article 1er.- La Nationalité Béninoise est accordée à Monsieur JABER HASSAN né en 1918 à NABATIEH (République du Liban), fils du feu JABER ALI et de feu KADIDJA demeurant à COTONOU, Carré N°141 concession ONIFADE.

Article 2.- Le Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'exécution du présent Décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

FAIT A COTONOU, le 7 Juin 1991

Pour le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
absent, le Ministre d'Etat, chargé de
la Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et de la Défense, chargé de
l'intérim

Désiré VIEYRA.-

Le Ministre d'Etat, chargé de la
Coordination de l'Action Gouvernementale
et de la Défense,



Désiré VIEYRA.-

Le Ministre de la Justice
et de la Législation,

Yves D. YEHOUESSI.-

Le Ministre des Affaires Etran-
gères et de la Coopération,

Théophile NATA.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 PM 4 SGG 4 CS 1 MAEC-MJL 4 Autres Ministères
15 Départements 6 DCCT-GCONB 2 FASJEP-UNB-ENA-DAN 3 Intéressé 1
Ambassade Bénin 4 JORB 1.